APRIL FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 IDENTIFICATION

Nom du produit : APRIL AW 32 CLAIRE
Code du produit : 3.7-AW32C-SF, 10-AW32C-SF, 18.9-AW32C-SF, 205-AW32C-SF, 900-AW32C-SF, 100-AW32C-SF
Utilisation prévue : huile hydraulique
Manufacturier : Verco International Inc., 9, rue Béland, L'Isle-Verte (Québec) Canada G0L 1K0
Numéro d'appel d'urgence : Verco International: 1 800 393-3921; CANUTEC: (613) 996-6666

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH : Pas une substance ni un mélange dangereux.
Éléments d'étiquetage SGH : Pas une substance ni un mélange dangereux.
Effets potentiels sur la santé : Voies d'entrée principales : Contact avec la peau et les yeux, inhalation, ingestion.
Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.
IARC : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.
ACGIH : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme concérigène possible par ACGIH.

SECTION 3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Cette matière est définie comme étant un mélange.

Nom chimique	# CAS	Concentration
distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-56-9	80-100 %
anhydride dodécénylsuccinique	25377-73-5	0.1 - <1.0 %
dinonylnaphtalène sulfonate de zinc	28016-00-4	0.01 - <0.1 %

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Yeux: Rincer l'œil ouvert pendant quelques minutes sous l'eau courante.
Inhalation: Donner de l'air frais.
Ingestion: Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir et consulter un médecin immédiatement.
Principaux symptômes : Troubles gastro-intestinaux.
Indication des soins médicaux immédiats : Symptômes persistants.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinction : CO_2 poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.
Produits extincteurs déconseillés : Jet d'eau à grand débit.
Dangers particuliers : Pas d'autres informations importantes disponibles.
Conseils aux pompiers : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Autres informations : Refroidir les contenants en danger avec de l'eau pulvérisée. Éliminer les débris et l'eau contaminée conformément aux règlements gouvernementaux.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Nettoyer avec un produit absorbant (sable, diatomite, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Éliminer la matière recueillie conformément aux règlements gouvernementaux.
Équipement de protection : Porter un vêtement personnel de protection.

SECTION 7 MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation intérieure, surtout au niveau du sol. Entreposer dans un endroit frais et sec dans des contenants bien fermés.
Préventions des indendies et des explosions : Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Exigences d'entreposage : Prévoir des sols étanches et résistants aux solvants. Ne pas conserver à une température supérieure à 40 °C.
Autres informations : Ne pas entreposer avec des aliments et des agents oxydants.

SECTION 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	# CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-56-9	TWA (brouillard)	5 mg/m^3	CA AB OEL
		STEL (brouillard)	10 mg/m^3	CA AB OEL
		TWAEV (brouillard)	5 mg/m^3	CA QC OEL
		STEV (brouillard)	10 mg/m^3	CA QC OEL
		TWA (fraction inhalable)	5 mg/m^3	ACGIH

Ingrédients nécessitant une surveillance : Ce produit ne contient aucune quantité importante de matériaux qui doivent être surveillés.
Mesures de protection et d'hygiène : Utiliser les mesures de précautions habituelles pour manipuler des produits chimiques. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
Protection respiratoire : N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation. En cas d'exposition de courte durée, utiliser un filtre respiratoire. En cas d'exposition intense, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Protection des mains : Porter des gants résistant aux produits chimiques (EN 374: 2003).
Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité (EN 166: 2001).

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPERTY	METHOD	VALUE
couleur	ASTM D1500	1.5
densité @ 15 °C (kg/l)	ASTM D4052	0.8648
craquements d'eau	plat chaud	sec
viscosité cinématique @ 40 °C (cSt)	ASTM D445	32.01
viscosité cinématique @ 100 °C (cSt)	ASTM D445	5.52
indice de viscosité	ASTM D2270	109
point d'éclair (°C)	ASTM D92	200
point d'écoulement (°C)	ASTM D97	-36
propreté supérieure	ISO 4406	oui
vie du lubrifiant (heures)	ASTM D943	6,000

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Réagit avec des agents oxydants et réducteurs forts.
Décomposition thermique : Pas de décomposition si utilisé selon les spécifications.
Réactions dangereuses : Réagit avec des agents oxydants et réducteurs forts.
Conditions à éviter : Réagit avec des agents oxydants et réducteurs forts.
Matériaux incompatibles : Pas d'autres informations pertinentes disponibles.
Produits dangereux de décomposition : Gaz flammables au contact avec des agents oxydants forts

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë/sensibilisation respiratoire ou de la peau/toxicité spécifique d'organe cible/mutagénicité cellulaire / carcinogénicité / toxicité reproductive : Selon les données disponibles, les critères de classification n'ont pas été atteints.

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique/persistance et dégradabilité/potentiel bioaccumulatif/mobilité dans le sol : Pas d'autres informations pertinentes disponibles.
Autres informations : Ne pas laisser le produit atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Respecter les règlements gouvernementaux lors de l'élimination des produits absorbants contaminés (sable, diatomite, neutralisant d'acide, liant universel, sciure) utilisés pour nettoyer les déversements accidentels. Recycler tous les produits et conteneurs usagés. Consultez UOMA à www.usedoilrecycling.com pour trouver le point de dépôt le plus près.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

- IATA-DGR et IMDG Code : Ne s'applique pas à ce produit.
- Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au IBC Code : Ne s'applique pas à ce produit.

Réglementation nationale : TDG ne s'applique pas à ce produit.

SECTION 15 INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT : Ne s'applique pas à ce produit.
Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants : DSL, TSCA, IECSC, ELINCS

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans ce document sont basées sur les connaissances actuelles. Ce document ne constitue pas une garantie pour les caractéristiques spécifiques du produit et n'établit pas de relations contractuelles légalement valables.

ACRONYMES

ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists), **CAS** (Chemical Abstracts Service), **DSL** (Domestic Substance List), **ELINCS** (European LIst of Notified Chemical Substances), **GHS** (Global Harmonization System), **IARC** (International Agency for Research on Cancer), **IATA-DGR** (International Air Transport Association Dangerous Goods Regulations), **IBC Code** (International Bulk Container Code), **IECSC** (Inventory of Existing Chemical Substances produced or imported in China), **IMDG Code** (International Maritime Dangerous Goods Code), **SGH** (Système Général Harmonisé), **SIMDUT** (Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail), **STEL** (Short Term Exposure Limit), **STEV** (Short Term Exposure Value), **TDG** (Transportation of Dangerous Goods), **TSCA** (Toxic Substances Control Act), **TWA** (Time Weighted Average), **TWAEV** (Time Weighted Average Exposure Values), **UOMA** (Used Oil Management Association), **WHMIS** (Workplace Hazardous Materials Information System)

Révisé le 15 novembre 2018